



64 boulevard de Charonne - 75020 PARIS

Tél. : +33 1 43 72 53 53

Fax : +33 9 70 06 56 71

Email : cabinet.paillard@orange.fr

Siret : 82806422000019

n° TVA : FR71828064220

Titulaire d'un contrat d'assurance ALLIANZ - RC n° 55296769 - Siège social 87 rue de Richelieu, 75002 PARIS
(couvrant en RCP mon opération de diagnostic)

ATTESTATION DE SUPERFICIE D'UN LOT DE COPROPRIETE

Loi Carrez du 18 décembre 1996

Décret du 23 mai 1997

Art 4-1- La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Art 4-2- Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 m² ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée en 4-1.

Règlement de copropriété

☐ Pas de règlement de copropriété

☐ Mesurage des pièces et la rédaction du présent certificat ont été établis suite à la communication et à la vérification du règlement de copropriété relatif à la description et répartition du ou des lots, de servitudes, ainsi qu'aux éventuelles modifications apportées par le cédant. Le propriétaire affirme être le propriétaire de l'ensemble des superficies décrites dans notre rapport. Etabli sous réserve de la validité des documents qui nous ont été communiqués.

☒ Certificat établi uniquement d'après les renseignements et indications transmis par le propriétaire et/ou donneur d'ordre, sur la composition et la localisation du ou des lots, objets du présent certificat. De ce fait nous rappelons au(x) propriétaire(s) et autres parties prenantes leurs responsabilités en cas de litiges ultérieurs concernant le présent rapport. La responsabilité de la société, ainsi que celle du technicien ayant réalisé le certificat, ne pourront être engagées. Certificat établi sans la communication et sans la vérification du règlement de copropriété relatif à la description et répartition du ou des lots, de servitudes ainsi qu'aux éventuelles modifications apportées par le cédant.

Coordonnées du donneur d'ordre

Nom : SCP BLANC GRASSIN

Adresse : 37, allée Parmentier, 94000 CRETEIL

Qualité : Huissiers de justice

Immeuble bâti visité

DEPARTEMENT

COMMUNE

ADRESSE

REFERENCE CADASTRALE

TYPE DE BÂTIMENT

TYPE DE LOCAL

NIVEAU

LOT

DOSSIER N°

VAL DE MARNE

ALFORTVILLE (94140)

1, allée du Huit Mai 1945

section AE n° 176

Immeuble en copropriété

APPARTEMENT

9ème étage - porte 96

n° 101

191244

SUPERFICIES LOI CARREZ

Désignation	Total plancher	Embrasures, marches et hauteur <1m00	Superficies Loi Carrez
	5.98		5.98
Entrée avec placard	2.32	0.05	2.27
Débarras	7.80		7.80
Dégagement 1 avec placard	11.06	0.10	10.96
Cuisine	1.60	0.05	1.55
avec cellier	9.10	0.05	9.05
Chambre 1	18.58	0.05	18.53
Séjour	1.44	0.05	1.39
Dégagement 2	9.10	0.05	9.05
Chambre 2	4.24	0.05	4.19
Salle de bains	0.98	0.05	0.93
W.c.			
TOTAL	72.20	0.50	71.70

Superficies exprimées en m²

SUPERFICIES ANNEXES

sans objet

Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le :

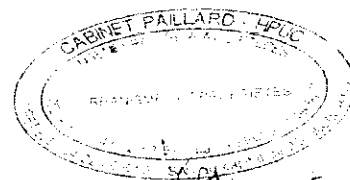
le : 22/03/2019

Visite effectuée par :

Hervé PAILLARD

Rapport de 2 pages édité le :

le : 25/03/2019



Les rapports restent, juridiquement, la propriété du cabinet PAILLARD tant que les honoraires dus ne sont pas réglés en totalité